

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
CANTON D'ALBENS
COMMUNE DE SAINT OURS**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU 29 MARS 2014**

ELECTION DU MAIRE

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins :	15
Bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8
A obtenu : Monsieur Christian REBELLE :	15 voix

Monsieur Christian REBELLE a été proclamé maire et immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Monsieur le Maire indique qu'en application des articles L.2122-1 et L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- A fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

ELECTION DES ADJOINTS

- Election du premier adjoint

Il a été procédé à l'élection du premier adjoint.

Nombre de bulletins :	15
Bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8
A obtenu : Monsieur Louis ALLARD :	15 voix

Monsieur Louis ALLARD a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

- Election du deuxième adjoint

Il a été procédé ensuite à l'élection du deuxième adjoint.

Nombre de bulletins :	15
Bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8
Ont obtenu : Monsieur Brice FANTIN :	12 voix
Madame Catherine FIORESE:	3 voix

Monsieur Brice FANTIN a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installée.

- Election du troisième adjoint

Il a été procédé ensuite à l'élection du troisième adjoint.

Nombre de bulletins :	15
Bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8
Ont obtenu : Madame Catherine FIORESE:	2 voix
Monsieur Denis MATHIEUX-PANTIN :	11 voix
Monsieur Olivier SUPERNANT :	2 voix

Monsieur Denis MATHIEUX-PANTIN a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

• Election du quatrième adjoint

Il a été procédé ensuite à l'élection du quatrième adjoint.

Nombre de bulletins : 15

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Madame Janine BONNET : 1 voix

Madame Catherine FIORESE: 5 voix

Monsieur Olivier SUPERNANT : 9 voix

Monsieur Olivier SUPERNANT a été proclamé quatrième adjoint et immédiatement installé.

QUESTIONS DIVERSES :

Vu pour être affiché le 01 avril 2014, conformément aux prescriptions de l'article L.121.17 du Code des Communes.

A Saint-Ours, 01 avril 2014

LE MAIRE

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is partially obscured by the signature but appears to contain some text and a star symbol.